

Châteaulin, le 9 JUILLET 1943.

Le Sous-Préfet de Châteaulin

à Monsieur LE PREFET du FINISTÈRE.

(Cabinet du Préfet)

CONFIDENTIELLE
=====

Comme suite à mes précédentes conversations téléphoniques, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous des renseignements que j'ai pu recueillir sur les circonstances dans lesquelles 2 soldats allemands ont été tués à POULLAQUEN, dans la matinée du 8 Juillet courant.

La Gendarmerie Française ayant appris par les soins de la Municipalité, vers 10 h. du matin, qu'un militaire allemand avait été tué et un autre grièvement blessé à proximité de cette localité, le Capitaine commandant la Section de CHATEAULIN se rendit immédiatement sur les lieux.

D'après la version primitive qu'il recueillit tout d'abord, les auteurs de cet attentat auraient été un groupe de personnes (7 à 8) les uns à bicyclette, les autres à pied, qui, sommés de s'arrêter et de justifier de leur identité par une patrouille allemande, auraient refusé de déférer à cette injonction et auraient tiré sur les 2 soldats allemands qui leur barraient le passage.

Or, en poursuivant son enquête, cet officier de Gendarmerie s'aperçut d'une part que les Autorités d'occupation avaient prévenu la Police Militaire Allemande et avaient effectué elles-mêmes une enquête dès 4 h. du matin. Elles n'avaient jugé utile de prévenir le Maire et les Autorités Françaises que vers 10 H.

En outre, une jeune fille de POULLAQUEN lui parut être mêlée à cette affaire puisqu'elle se trouvait en compagnie d'un soldat allemand sur les lieux à l'heure approximativement indiquée où se produisit l'attaque en question.

Or, le soldat qui accompagnait cette jeune fille vient de se suicider ce matin pour des motifs encore indéterminés.

D'autre part, aucune trace de cyclistes et piétons, qui auraient été les auteurs présumés du meurtre des 2 soldats allemands n'a été retrouvée sur place.

Il semble donc, jusqu'à plus ample informé, qu'il s'agisse d'une affaire intéressant exclusivement l'armée allemande et à laquelle des civils français n'auraient eu aucune part.

Aucune sanction n'a été prise à l'égard de la population, ce qui semble confirmer ce point de vue.

L'enquête se poursuit et je ne manquerai pas de vous tenir informé de tous renseignements complémentaires qui pourraient me parvenir à ce sujet.

LE SOUS-PREFET,

Dejean